

NOTAIRES ASSOCIES

Miguel HARRIAGUE Jean-Charles CROS Paul JOURDON

NOTAIRE

Chantal de FONDCLAIR-COURAU

TARIF APPLIQUE

CONFORMEMENT AU DECRET DU 28 FEVRIER 2020



TARIF APPLIQUE CONFORMEMENT AU DECRET DU 28 FEVRIER 2020

Certains actes sont soumis à un tarif national fixé par le décret du 28 février 2020.

Parallèlement à l'exécution des missions entrant dans le cadre dudit tarif, certains conseils, actes et diligences complémentaires qui n'en font pas partie feront l'objet, si vous nous en confiez la réalisation, d'une rémunération distincte convenue avec vous (art. L.441 - l du Code de commerce), sur les bases suivantes **hors fiscalité ou débours** :

Droit des sociétés :

Constitutions de société	1.500,00€ TTC
Modification des statuts	360,00€ TTC
Liquidation de société	1.500€ TTC
Rédaction procès-verbal assemblée générale	100,00€ TTC
Autres opérations	Sur devis

Le tout hors débours, frais de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce, inscriptions au RCS, publications légales et droits d'enregistrement de l'acte.

Droit Commercial:

Cession de fonds de commerce ou droit au bail	2% HT du prix de vente avec un minimum de 2.000€ HT
Bail commercial ou artisanal et renouvellement	Un mois de loyer HT avec un minimum de 800,00 HT
Pacte DUTREIL	Sur devis
Location gérance (constitution ou résiliation)	500,00€ HT
Autres opérations	Sur devis

Le tout hors débours, frais de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce, inscriptions au RCS, publications légales et droits d'enregistrement de l'acte.

Droit de la famille :

Conseil rédaction testament olographe + conservation + enregistrement	150,00€ TTC (en ce compris les frais d'enregistrement au Fichier Central des dernières volontés)
Constatation non opposition à changement de régime ou modification de régime	180,00€ TTC
Assistance dans le règlement d'une succession ou d'un partage	200,00€ TTC par heure
Déclaration d'option conjoint survivant (conseil, approche fiscale,)	480,00€ TTC
Organisation, conseil, approche fiscale, d'un inventaire	350,00€ TTC
Convention de quasi-usufruit	1% TTC de la somme objet de la convention avec un minimum de 1.000€ TTC, hors droits d'enregistrement (125,00€) et frais liés à l'enregistrement au fichier des dernières volontés
Déblocage des comptes bancaires	60€ TTC par banque
Gestion indivision successorale (factures, loyers, charges diverses, encaissement des actifs,)	Forfait de 200€ TTC jusqu'à 10 opérations comptables Puis 20€ TTC par opération supplémentaire
Renonciation à succession	120,00€ TTC
Conseil en droit international de la famille	600,00€ TTC
Bilan patrimonial	200,00€ TTC par heure
Autres conseils ou prestations	Sur devis

Droit Immobilier:

Dépôt de pièces (lotissement,)	1.200,00€ TTC
Dépôt de pièces fin de programme	600,00€ TTC
Dénonciation convention ANAH	600,00€ TTC
Annulation règlement de copropriété et état descriptif de division	600,00€ TTC
Promesse unilatérale	300,00€ TTC
Immatriculation copropriété	200,00€ TTC
Autres conseils ou prestations	Sur devis

Divers:

Participation à un accord transactionnel	200,00€ TTC par heure
Etablissement d'un compte d'administration avec attribution	600,00€ TTC
Requête au juge	200,00€ TTC
Procuration sous seing privée	60,00€ TTC hors frais complémentaires en cas de signature électronique
Actes désistés	500,00 TTC

Tout autre prestation dans le cadre de nos compétences sur devis.